

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 06/06/2024 du 06/06/2024 au 04/07/2025
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Information succincte	Descriptif du projet Classes Culture-Nature (PECA)
Mots-clés	Culture-Nature (PECA)
Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires

## Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>  <b>Ens. officiel subventionné</b>  <b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Primaire ordinaire

## Signataire(s)

Autre administration générale : Madame Jeanne BRUNFAUT - Administratrice générale de la Culture - Service général de l'Education permanente et de la Jeunesse - Centre Culturel Marcel Hicter

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
MINSCHAERT Amandine	Administration générale de la Culture Service général de l'Education permanente et de la Jeunesse Centre Culturel Marcel Hicter	081/559.381 amandine.minschaert@cfwb.be
Voir circulaire		

Bruxelles, le 3 juin 2024

**Madame la Directrice,**  
**Madame la Préfète,**  
**Monsieur le Directeur,**  
**Monsieur le Préfet**

Votre correspondante :

Marie-Virginie Nicolas – [marie-virginie.nicolas@cfwb.be](mailto:marie-virginie.nicolas@cfwb.be) - 081/559.385

Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne

Chemin des Marronniers, 26

5100 WEPION

**Objet : Circulaire Classes Culture - Nature (PECA)**

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence qui se met progressivement en place, le Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) invite à tisser des liens entre les matières scolaires et des langages artistiques comme la Musique, les Lettres, les Arts plastiques, les Arts numériques, ou les Arts audiovisuels tels que le Cinéma et les Médias.

Afin de poursuivre ces objectifs, le Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne a élaboré les Classes Culture - Nature en se basant sur le référentiel d'Education Culturelle et Artistique (ECA), à l'attention des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires (les Journées Musique – Nature), des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires (les Journées Arts plastiques – Nature) et des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires (les Journées Arts de la scène – Nature).

Ce projet se fonde sur les principes de la démocratie culturelle et visent à permettre à l'enfant d'être acteur et non uniquement spectateur. L'objectif est de créer un lien avec la nature pour permettre à l'élève de s'émerveiller, de la comprendre et de la respecter tout en s'en inspirant pour créer.

Plus concrètement, ces activités invitent les élèves à vivre des expériences culturelles et artistiques multiples en dehors de l'école en s'appuyant sur trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec des œuvres et des artistes.

Afin de sensibiliser au mieux les membres de la Communauté éducative et de favoriser au plus tôt l'éveil à la Culture, je vous invite à diffuser cette circulaire auprès des enseignant.e.s susceptibles d'être intéressé.e.s par cette initiative.

Vous trouverez toutes les informations et modalités pratiques en annexe à la présente circulaire.

**Jeanne Brunfaut**  
**Administratrice générale a.i.**

# CLASSES CULTURE - NATURE (PECA)

## DESCRIPTIF DU PROJET

- **Les objectifs poursuivis**

Le Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne (CCMH) a pour mission de développer des projets en lien avec le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Dans ce contexte, le service Médiation culturelle du CCMH a élaboré un programme artistique innovant à destination des élèves de l'enseignement primaire en s'appuyant sur le Référentiel d'Éducation Culturelle et Artistique. L'objectif est de créer un lien avec la nature pour permettre à l'élève de s'émerveiller, de la comprendre et de la respecter tout en s'en inspirant pour créer.

Trois activités sont proposées aux écoles pour intégrer la culture au cœur des apprentissages : les Journées Musique - Nature réservées à un public **de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires**, les Journées Arts plastiques - Nature réservées à un public **de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires**, et les Journées Arts de la scène - Nature réservées à un public **de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires**.

Ces Journées Culture - Nature permettent aux jeunes de vivre un processus artistique en lien avec la nature. Ils encouragent l'accès à la créativité et à la découverte culturelle. Ils se fondent sur le principe de la démocratie culturelle en privilégiant les partenariats artistes-enseignants et artistes-enfants.

Concrètement, elles se basent sur trois composantes, à savoir : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres artistiques (avec des artistes et des œuvres).

Les programmes sont réalisés en partenariat avec les opérateurs culturels sélectionnés pour leur professionnalisme et leur expertise.

- **Les 15 dates des Journées Musique - Nature pour l'année scolaire 2024 -2025 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires)**

- ✓ 1. Le mardi 24 septembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 2. Le jeudi 26 septembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 3. Le mardi 1 octobre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 4. Le jeudi 7 novembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 5. Le jeudi 28 novembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 6. Le jeudi 6 février 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 7. Le mardi 11 février 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 8. Le jeudi 27 mars 2025, de 9h00 à 15h00

- ✓ 9. Le jeudi 3 avril 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 10. Le jeudi 17 avril 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 11. Le jeudi 15 mai 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 12. Le jeudi 22 mai 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 13. Le mardi 3 juin 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 14. Le mardi 10 juin 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 15. Le mardi 17 juin 2025, de 9h00 à 15h00

- **Les 15 dates des Journées Arts plastiques - Nature pour l'année scolaire 2024 – 2025 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires)**

- ✓ 1. Le jeudi 3 octobre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 2. Le jeudi 17 octobre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 3. Le mardi 12 novembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 4. Le jeudi 21 novembre 2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 5. Le mardi 7 janvier 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 6. Le mardi 28 janvier 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 7. Le mardi 18 février 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 8. Le mardi 18 mars 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 9. Le jeudi 10 avril 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 10. Le jeudi 24 avril 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 11. Le mardi 20 mai 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 12. Le mardi 27 mai 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 13. Le jeudi 5 juin 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 14. Le jeudi 12 juin 2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 15. Le jeudi 19 juin 2025, de 9h00 à 15h00

- **Les 14 dates des Journées Arts de la scène – Nature pour l'année scolaire 2024 – 2025 (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires)**

- ✓ 1. Le mardi 8/10/2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 2. Le mardi 15/10/2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 3. Le mardi 05/11/2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 4. Le mardi 19/11/2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 5. Le mardi 26/11/2024, de 9h00 à 15h00
- ✓ 6. Le mardi 14/01/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 7. Le mardi 21/01/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 8. Le mardi 04/02/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 9. Le mardi 11/03/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 10. Le mardi 25/03/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 11. Le mardi 01/04/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 12. Le mardi 08/04/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 13. Le mardi 22/04/2025, de 9h00 à 15h00
- ✓ 14. Le mardi 13/05/2025, de 9h00 à 15h00

- **L'identification du public concerné**

Les Journées Musique - Nature sont destinées :

- aux élèves **de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années** de l'enseignement primaire accompagnés de leurs titulaires ;

Les Journées Arts plastiques - Nature sont destinées :

- aux élèves **de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années** de l'enseignement primaire accompagnés de leurs titulaires ;

Les Journées Arts de la scène - Nature sont destinées : à un public **de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires**.

- aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'enseignement primaire accompagnés de leurs titulaires ;

- **Prix**

- **Gratuit.** Ce prix comprend l'encadrement des enfants assuré par une équipe d'animateurs professionnels sélectionnés par l'opérateur culturel.

- **Des enfants créateurs, citoyens, impliqués dans un processus participatif**

Nous accueillons maximum 35 élèves.

Le travail de groupe, en atelier, permet aux élèves, artistes, enseignants et animateurs de participer dans un même lieu à un projet commun pour expérimenter, créer, s'exprimer, se découvrir et s'émerveiller.

Durant la journée, les enfants vivent une passionnante aventure artistique qui leur permet de découvrir leur potentiel créatif, leur capacité d'expression, le dépassement de soi dans le respect et l'harmonie collective. Ceci dans un cadre verdoyant, où les enfants sont en immersion dans la nature.

- **Modalités d'inscription**

*Tous les documents et les informations pratiques relatifs à l'organisation des Classes Culture – Nature sont sur le site internet du Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne (CCMH), dans la rubrique Médiation culturelle sous l'onglet « Les Classes Culture - Nature » : <http://www.marlagne.be>*

*La page Facebook du CCMH - La Marlagne permet d'avoir un aperçu de nos activités : <https://www.facebook.com/lamarlagne/>*

Une priorité sera donnée aux écoles ayant un intérêt pour la thématique proposée et dont le projet pédagogique de l'école est en lien.

Votre inscription sera soumise à un comité de sélection en regard des priorités fixées par le Gouvernement dans le cadre du PECA.

Nous clôturons les inscriptions le mercredi 26 juin 2024 à minuit.

### Étapes de la procédure :

1. Rendez-vous sur le site <http://www.marlagne.be>, où vous trouverez un formulaire en ligne à remplir.
2. Votre inscription sera traitée sur base des critères de participation et de sélection énoncés plus haut.
3. Une confirmation vous sera envoyée par mail au plus tard le jeudi 4 juillet 2024.

## ORGANISATEUR

### Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de la Culture

Service général de l'Éducation permanente et de la Jeunesse

### Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne

Chemin des Marronniers, 26 - 5100 Wépion – Tél. : 081/559.570 - [www.marlagne.be](http://www.marlagne.be)

N° d'Entreprise : BE0316380940

BELFIUS : 091-2111025-43

IBAN : BE66 0912 1110 2543

IBIC : GKCCBEBB

## CONTACTS

### Anaïs Mathieu

Chargée de projets pédagogiques

[anais.matieu@cfwb.be](mailto:anais.matieu@cfwb.be)

081/559.598

### Marie-Virginie NICOLAS

Détachée pédagogique

[marie-virginie.nicolas@cfwb.be](mailto:marie-virginie.nicolas@cfwb.be)

081/559.385

### Yannick HEBETTE

Chargé de communication et projets

[yannick.hebette@cfwb.be](mailto:yannick.hebette@cfwb.be)

081/559.577